## Remarques en rapport avec le projet

## anne.izabel <anne.izabel@wanadoo.fr>

lun. 30/09/2024 21:53

À:Concertation ZAC <concertation.zacdysse@montpeyroux34.com>;

Bonjour

Voici mes remarques concernant le projet de zac dénommé "les prés de la Dysse",

Ce projet est situé sur une zone complètement naturelle et particulièrement humide en cas de pluie, ce qui en fait une zone très riche en faune et flore locale. C'est un endroit grouillant de vie et indispensable pour préserver la biodiversité et il me semble qu'à l'heure du rechauffement climatique et des problématiques liées à l'eau et aux écosystèmes, notre village devrait le protéger plutôt que de le bétonner.

D'autre part, artificialiser ce coin de nature va demander beaucoup de travaux alors qu'il y a des terrains sur le villages où les réseaux sont déjà présents et les terrassements déjà engagés (les Thieulieres, les Therons, le hameau agricole, l'avenue des platanes...). Cela paraît disproportionné et dispendieux. Il existe sur le village des logements que l'on pourrait rénover en aidant leurs propriétaires. D'autres pourraient être construits dans les endroits où réseaux et routes sont déjà présents, et cela éviterait de surcroît de mettre tous les logements sociaux au même endroit puisque répartis en divers lieux au sein du village.

Pourtant attentive aux communications de la mairie, je n'ai rien lu ou entendu concernant l'étude environnementale du projet. Y a-t-il eu une? Ou y en aura-t-il une?

Les problèmes de sécheresse ont déjà endommagé certaines maisons, murs de pierres et autres murets dans le même secteur (rue des lions, de la Dysse, Saumailles par exemple). On peut s'interroger sur le choix de l'endroit pour les logements prévus mais également sur l'impact des travaux sur les bâtis existants et déjà mis à mal. Car construire un tel quartier (logements route parking...) à partir de rien ne se fera pas sans dommages. Ces impacts ont-ils été évalués?

Dans le contexte actuel où le manque de logements est réel, pourquoi refuser à des propriétaires le droit de construire sur des terrains situés notamment au hameau agricole?

Merci d'avoir pris connaissance de mes remarques. Habitante du village depuis 21 ans, il me tient à cœur de participer au développement et à la préservation du village qui a vu naître grandir mes enfants.

Anne Izabel

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

1 sur 1 01/10/2024, 09:02